

Rapporteur général en charge du budget : Martial WESLY

Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional « Provisions pour risques et charges liés à la crise sanitaire – nouvelle ventilation »

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Lors de sa session de juillet 2020, le Conseil régional, anticipant les besoins à venir nés de la crise, a réservé une enveloppe pour accompagner les filières économiques et les demandeurs d'emplois, considérant qu'au terme de la saison estivale et au moment de la rentrée, il serait possible d'identifier précisément les secteurs les plus impactés par la crise sanitaire et la période de confinement.

A cet effet 20 M€ ont été provisionnés sur le programme « mouvements financiers divers ».

Des précisions étant intervenues depuis quant à la nature des soutiens attendus, il est proposé de modifier cette provision de 20 M€ inscrite pour couvrir les risques et charges liés aux mesures de soutien économiques et de la répartir de la manière suivante :

- 10 M€ pour accompagner les filières économiques et les demandeurs d'emplois ;
- 6,3 M€ pour le soutien aux aéroports ;
- 2 M€ pour le financement des associations en difficultés ;
- 1,7 M€ pour couvrir le déficit sur la délégation de service public du syndicat mixte du Mont St Michel.

2. Observations du CESER sur les propositions du Conseil régional

Le CESER constate que le montant global provisionné en juillet dernier dans le cadre du « budget supplémentaire pour 2020 » reste inchangé, seule la répartition étant maintenant précisée en se basant sur des données actualisées, celles-ci n'étant pas communiquées dans ce bordereau.

Considérant les incertitudes économiques, le CESER suivra l'utilisation et l'évolution éventuelle du montant de cette enveloppe au cours des prochains mois.

Vote sur l'Avis du CESER de Bretagne

Provisions pour risques et charges liés à la crise sanitaire – nouvelle ventilation

Nombre de votants : 96

Ont voté pour l'avis du CESER : 95

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 1

Pierrick SIMON (FO)

Adopté à l'unanimité